

REPUBLIQUE DU BENIN

**_*_*_

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**_*_*_

DECRET N° 2000-274 DU 23 MAI 2000

Chargeant Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la
Législation et des Droits de l'Homme, de l'intérim
de Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre de la
Fonction Publique, du Travail et de la Réforme
Administrative

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution du Bénin ;
VU la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
VU le décret N°98-220 du 15 mai 1998, portant composition du
Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 23 mai 2000, Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative pendant l'absence de Monsieur Ousmane BATOKO.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 Mai 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MJLDH 4
SGG 4 Autres Ministères 16 Départements 6 JORB 1